COMPTABLE ISRAËL

FINANCE & CONSULTING FRANCE - ISRAËL

LE GUIDE COMPLET

RÉUSSIR SON ALYAH EN 2026

Droits, démarches, aides et fiscalité

De votre départ à vos premiers mois en Israël

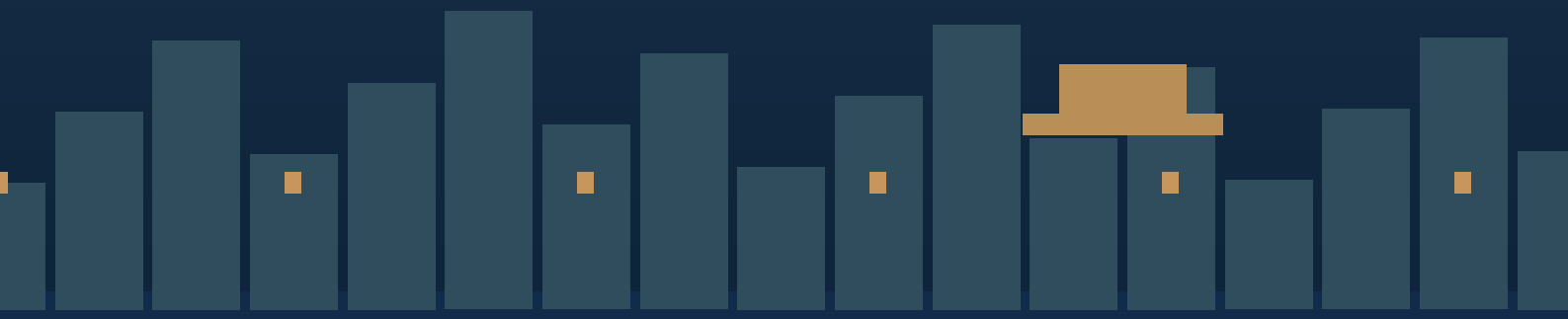

Réalisé par comptableisrael.com

Téléphone : 0584250782

© 2026 Comptable Israël - Tous droits réservés

GUIDE ALYAH 2026

Guide réalisé par comptableisrael.com - Téléphone 0584250782. Edition du 17 novembre 2026. Tous droits réservés.

Sommaire

- 1. Avant le départ de France : préparer un dossier complet
- 2. À l'aéroport Ben-Gourion : les premières formalités
- 3. La première semaine : banque, santé et Misrad HaKlita
- 4. Sal Klita : comment fonctionnent les aides d'installation ?
- 5. Santé : Koupat Holim, Bituah Leumi et assurance maladie
- 6. Logement : location, Arnona et aides éventuelles
- 7. Scolariser les enfants : anticiper les besoins linguistiques
- 8. Travail en Israël : comprendre son salaire et ses droits
- 9. Fiscalité : les avantages des Olim Hadashim
- 10. Immobilier et entreprise conservés en France
- 11. Les premiers 90 jours : votre feuille de route
- Questions fréquentes des Olim venant de France
- 12. Liens officiels à conserver

Les démarches, les aides et les repères utiles pour préparer votre installation.

Préparez votre arrivée avec les bons repères.

Ce guide couvre les formalités et les questions les plus fréquentes après une Alyah. Vous pouvez également accéder directement à nos outils pratiques.

Faire son Alyah : le parcours du départ à la première année

Vous quittez la France pour vous installer en Israël ? Le statut de nouvel immigrant (Olé Hadash) donne accès, selon les conditions de chaque dispositif, à des démarches et des droits spécifiques. Ce guide pratique en français suit l'ordre des décisions : préparer son départ, obtenir les documents, organiser l'accueil, ouvrir un compte, s'assurer, scolariser les enfants, travailler et examiner les avantages fiscaux.

Dernière vérification des sources : 17 novembre 2026 . Les droits évoluent et ne sont pas automatiques. Les procédures officielles priment toujours sur ce guide.

- Avant le départ de France : préparer un dossier complet
- À l'aéroport Ben-Gourion : les premières formalités
- La première semaine : banque, santé et Misrad HaKlita
- Sal Klita : comment fonctionnent les aides d'installation ?
- Santé : Koupat Holim, Bituah Leumi et assurance maladie
- Logement : location, Arnona et aides éventuelles
- Scolariser les enfants : anticiper les besoins linguistiques
- Travail en Israël : comprendre son salaire et ses droits
- Fiscalité : les avantages des Olim Hadashim
- Immobilier et entreprise conservés en France
- Les premiers 90 jours : votre feuille de route
- Liens officiels à conserver

Vos droits ne sont pas tous automatiques : les vérifications essentielles

La date d'arrivée, le statut administratif, les éventuels séjours antérieurs en Israël et la composition familiale peuvent modifier l'accès à certains dispositifs. Conservez les justificatifs et confirmez les conditions auprès des organismes concernés.

Consultez les conditions, le calendrier et les tableaux officiels du panier d'intégration. Les montants dépendent de votre situation.

Vérifiez votre Teoudat Olé, l'inscription de votre famille à une Koupat Holim et les confirmations de démarches.

Ne confondez pas crédits d'impôt, revenus étrangers et exonérations temporaires. Faites vérifier le formulaire 101 et les cotisations de votre Tlouch.

Les nouveaux immigrants éligibles peuvent se renseigner auprès des centres d'information et d'accompagnement des entreprises proposés par le ministère.

1. Avant le départ de France : préparer un dossier complet

L'Agence juive accompagne les démarches liées à l'Alyah depuis la France. Son mode d'emploi de l'Alyah décrit notamment l'ouverture du dossier, la réunion d'information, les justificatifs et l'étape du visa. Préparez les pièces bien avant la date de voyage : certains documents exigent des attestations ou traductions et les délais peuvent varier.

- Passeports valides, documents d'état civil, actes de naissance ou mariage et documents relatifs aux enfants, selon la composition familiale.
- Justificatifs demandés pour le dossier d'Alyah et, le cas échéant, les éléments de preuve d'appartenance au judaïsme indiqués par l'Agence juive.
- Diplômes, certificats professionnels, relevés de carrière, attestations d'assurance et documents médicaux utiles.
- Pièces fiscales françaises : derniers avis d'imposition, déclarations, justificatifs des comptes, immobilier et sociétés si vous conservez des intérêts en France.
- Documents de scolarité, bulletins et dossiers pédagogiques pour permettre une inscription rapide des enfants.

Pour un Français propriétaire d'un bien immobilier, gérant d'une société française ou détenteur de participations significatives, il est utile de faire examiner avant le départ les conséquences fiscales du changement de résidence : une fois le transfert réalisé, certaines options ou formalités peuvent devenir plus difficiles à organiser.

2. À l'aéroport Ben-Gourion : les premières formalités

Les équipes du ministère de l'Alyah et de l'Intégration peuvent accueillir les personnes arrivant avec un visa d'immigrant selon leur situation. Le ministère décrit notamment la remise de documents et les premières dispositions d'accueil. Référence : Guide officiel des droits des nouveaux Olim .

- Vérifier les documents remis et conserver une copie numérique de chacun.
- Noter les coordonnées du conseiller d'intégration compétent et les étapes qui suivent l'arrivée.

- Vérifier l'organisation du premier versement éventuel du Sal Klita et la façon de communiquer ensuite vos coordonnées bancaires.
- Conserver vos justificatifs de déplacement et d'installation pour toutes les démarches futures.

3. La première semaine : banque, santé et Misrad HaKlita

Démarche | Action recommandée | Point d'attention

Compte bancaire | Ouvrir un compte en Israël et transmettre les coordonnées utiles au ministère | Pièces d'identité, origine des fonds et justificatifs bancaires peuvent être demandés

Misrad HaKlita | Vérifier votre dossier et les aides auxquelles vous pouvez prétendre | Les montants varient selon âge, statut et composition familiale

Koupat Holim | Choisir / activer une caisse de santé | Ne pas supposer qu'une assurance française suffit

Bituah Leumi | Vérifier statut et cotisations sociales | Les obligations varient selon emploi, revenus et résidence

Téléphone et adresse | Mettre à jour vos coordonnées auprès des organismes | Conserver les confirmations écrites

Le guide des droits du Misrad HaKlita et l'application My Aliyah permettent de retrouver des parcours et services utiles. L'application accompagne les nouveaux immigrants dans plusieurs étapes de leur intégration.

4. Sal Klita : comment fonctionnent les aides d'installation ?

Le Sal Klita (« panier d'intégration ») est un soutien prévu pour certains nouveaux immigrants. Il comporte des prestations liées aux premiers mois et ses modalités diffèrent selon les circonstances. Il ne faut pas annoncer à une famille un montant unique : le calcul dépend de paramètres personnels.

Pour connaître votre estimation, utilisez le calculateur officiel du ministère de l'Alyah . Kol Zchut publie aussi une fiche Sal Klita . Les résultats du calculateur constituent des estimations et restent soumis à vérification administrative.

5. Santé : Koupat Holim, Bituah Leumi et assurance maladie

En Israël, la couverture maladie de base repose sur les caisses de santé (*Koupat Holim*) et le régime légal. Les nouveaux immigrants doivent vérifier leur inscription et leurs cotisations, y compris les exonérations éventuelles au début de l'installation, selon le statut et les revenus. Une couverture complémentaire reste facultative et ne remplace pas nécessairement la couverture de base.

- Comparer les modalités d'inscription aux Koupat Holim et les délais de transfert éventuels.

- Identifier les soins ou traitements nécessaires avant le départ et vérifier les modalités de prise en charge en Israël.
- Pour un salarié, distinguer les lignes « Bituah Leumi » et « assurance maladie » sur le Tlouch.
- Pour un indépendant ou un demandeur d'emploi, signaler son statut réel à l'organisme compétent.

Référence : Guide officiel santé pour les Olim .

6. Logement : location, Arnona et aides éventuelles

La location en Israël s'accompagne souvent d'un dépôt de garantie, de frais de copropriété (*Vaad Bayit*), d'une taxe municipale (*Arnona*) et de charges. Avant de signer, vérifiez le montant des acomptes, le détail des charges, les garanties et l'éventuelle clause de sortie.

Des aides au logement existent sous conditions et leur date de début dépend notamment de la date d'Alyah et des règles applicables. Pour éviter une erreur de calendrier, reportez-vous à la fiche Kol Zchut – aide au loyer pour les Olim et au simulateur officiel des droits .

7. Scolariser les enfants : anticiper les besoins linguistiques

L'inscription des enfants dépend du lieu de résidence, de l'âge et de la nature de l'établissement. Pour un enfant venant de France, il faut prévoir l'intégration linguistique et la reconnaissance du niveau scolaire ; un changement d'établissement peut demander des échanges administratifs additionnels.

- Demander à l'école française les bulletins, évaluations et justificatifs de scolarité.
- Contacter le service éducation de la municipalité et vérifier les affectations et pièces demandées.
- Demander explicitement l'accompagnement en hébreu pour nouvel immigrant, lorsque les critères sont remplis.
- Pour les besoins pédagogiques particuliers, réunir les documents pertinents et se renseigner sur les aides locales.

Le guide officiel des droits des Olim recense les différents dispositifs, mais l'affectation et l'aide effective doivent être confirmées par l'établissement et l'autorité éducative.

8. Travail en Israël : comprendre son salaire et ses droits

Avant de signer un contrat, vérifiez le salaire brut convenu, la durée hebdomadaire, les jours de congé, les cotisations pension et les éventuels avantages. Le salaire « net » dépend de l'impôt israélien, des contributions sociales et des crédits fiscaux (*Nekoudot Zikouy*).

Le formulaire 101 doit refléter votre situation, notamment les justificatifs de crédit d'impôt ; le formulaire 106 récapitule la paie de l'année. Vous pouvez utiliser notre simulateur de salaire et la page Nos simulateurs .

9. Fiscalité : les avantages des Olim Hadashim

Les Nekoudot Zikouy

En 2026, un point de crédit d'impôt vaut 242 ª par mois . Le droit de base d'un résident israélien est généralement de 2,25 points , auquel peuvent s'ajouter des points propres à la situation personnelle. Les Olim éligibles bénéficient de majorations durant certaines périodes après leur Alyah ; celles-ci dépendent de la date d'immigration. Kol Zchut – points Olim .

Un point de crédit ne constitue pas une allocation : il réduit l'impôt dans la limite de celui-ci. Par exemple, avec 900 ª d'impôt avant crédit et 1 200 ª de crédits disponibles, l'impôt devient 0 ª , et le reliquat de 300 ª ne crée pas un paiement.

Revenus de source étrangère et activité en Israël

Les avantages fiscaux des nouveaux immigrants sur les revenus de source étrangère et les nouveaux mécanismes temporaires concernant certains revenus produits en Israël répondent à des conditions différentes. Une réforme temporaire vise certaines personnes arrivées entre le 5 novembre 2025 et le 10 février 2027 , avec application potentielle jusqu'en 2030, selon les plafonds et formalités. Vérifiez impérativement la notice de l'administration fiscale israélienne et son guide fiscal actualisé en novembre 2026 .

Attention : un avantage fiscal israélien ne supprime pas automatiquement vos obligations fiscales françaises. Les situations avec immobilier, revenus professionnels français ou participations peuvent nécessiter une analyse des deux systèmes et de la convention fiscale.

10. Immobilier et entreprise conservés en France

Un Olé peut continuer à détenir des biens et des entreprises en France. Les règles relatives aux revenus immobiliers, aux sociétés, à la direction effective, aux dividendes et à l'exit tax ne sont pas identiques. Commencez par lire nos guides immobilier en France , entreprise française et exit tax France–Israël .

11. Les premiers 90 jours : votre feuille de route

Période | Priorités | Justificatifs à conserver

Avant le départ | Dossier Agence juive, pièces d'identité, scolarité et état des lieux fiscal | Copies numériques, attestations, documents fiscaux

Jours 1 à 7 | Documents d'arrivée, compte bancaire, santé, coordonnées de contact | Teoudat Olé, attestations et coordonnées bancaires

Jours 8 à 30 | Misrad HaKlita, Bituah Leumi, logement, scolarité, éventuel Ulpan | Accusés de réception et confirmations

Mois 2 à 3 | Vérifier les versements et les aides, commencer l'emploi / l'activité, régler les dossiers France–Israël | Tlouch, formulaire 101, contrats et relevés

Nouvel outil : Simulateur d'exonération fiscale Olim 2026–2030 : choisissez votre date d'Alyah, l'année fiscale et le montant de vos revenus professionnels israéliens pour voir les plafonds indicatifs et les restrictions à vérifier.

Questions fréquentes des Olim venant de France

Le Sal Klita est-il versé automatiquement à tous ?

Non. L'éligibilité et les montants varient selon la situation personnelle. Le ministère indique que le soutien est réparti principalement sur les six premiers mois. Vérifiez vos coordonnées bancaires et faites une estimation sur le calculateur officiel du Misrad HaKlita .

Faut-il choisir une Koupat Holim même sans emploi ?

L'inscription à une caisse de santé reste une démarche essentielle, même pendant une période sans emploi. Certains nouveaux immigrants peuvent bénéficier d'une exonération de cotisations d'assurance maladie pendant une période limitée, sous conditions. Guide officiel santé du ministère de l'Alyah .

Les points fiscaux Olim peuvent-ils me donner de l'argent si je ne paie pas d'impôt ?

Non. Les Nekoudot Zikouy réduisent l'impôt jusqu'à zéro et leur part inutilisée ne génère pas de remboursement. Le calculateur sur Nos simulateurs présente séparément la valeur théorique et la fraction utilisée. Kol Zchut – points de crédit des nouveaux immigrants .

Existe-t-il une nouvelle exonération sur les revenus produits en Israël ?

Oui. Un dispositif fiscal temporaire 2026–2030 vise certains revenus professionnels produits en Israël par les personnes éligibles. Le service officiel indique une fenêtre d'arrivée du 5 novembre 2025 au 10 février 2027 et une procédure spécifique. Les plafonds, les justificatifs et les conditions de résidence doivent être vérifiés ; ce n'est pas une exonération automatique de tous les salaires des Olim . Autorité fiscale – demande d'allègement 2026–2030 .

Attention : notre simulateur brut/net applique les barèmes généraux et les points fiscaux renseignés. Il n'intègre pas automatiquement cette exonération spécifique . Une personne potentiellement éligible doit faire contrôler sa situation avant de retenir un montant net comme prévision de trésorerie.

L'exonération israélienne me dispense-t-elle de toute obligation fiscale en France ?

Non, pas nécessairement. Des loyers immobiliers français, une activité exercée en France ou des participations dans une société française peuvent conserver des conséquences fiscales ou déclaratives françaises. Les règles israéliennes et la convention fiscale bilatérale doivent être appréciées séparément.

Quels éléments conserver avant de quitter la France ?

Préparez un inventaire des comptes, investissements, biens immobiliers, entreprises et revenus en France. Gardez les derniers avis d'impôt, les contrats, les actes, les justificatifs de dates et les documents scolaires ou professionnels ; ils pourront être nécessaires pour les administrations françaises et israéliennes.

12. Liens officiels à conserver

- Agence juive – démarches d'Alyah
- Agence juive – mode d'emploi depuis la France
- Misrad HaKlita – guide des droits (français)
- Ministère – calculateur d'aide financière
- Ministère – simulateur Easy-Zchut
- Application My Aliyah
- Autorité fiscale – avantages des Olim
- Kol Zchut – droits et aides à l'intégration

Besoin d'une aide administrative en français ou en hébreu ?

Comptable Israël accompagne la préparation et le suivi des formalités, l'organisation documentaire et la coordination des interlocuteurs en France comme en Israël. Certaines démarches ou consultations requièrent un professionnel habilité ; nous vous orientons dans ce cas vers l'intervenant approprié.

Contacter Comptable Israël pour préparer mon Alyah ’

Information générale, non constitutive d'une consultation fiscale, sociale ou juridique individualisée. Les droits, conditions, dates et procédures peuvent évoluer. Dernière revue des sources : 17 novembre 2026.